



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 3 106 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE depuis quelques décennies on assiste à une transformation des modèles familiaux caractérisée, entre autres, par une augmentation du nombre de familles qui se séparent;

CONSIDÉRANT QUE les enfants ont le droit de passer un temps égal avec chacun de leurs parents qu'ils aiment et qui les aiment;

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses recherches concluent qu'il faut maximiser le temps que les enfants passent avec chacun de leurs parents pour éviter un désengagement relationnel;

CONSIDÉRANT QU'il est important de reconnaître le rôle prépondérant et l'engagement premier de chaque parent auprès de leurs enfants;

CONSIDÉRANT QUE souvent le système judiciaire actuel octroie la garde principale de l'enfant prioritairement à la mère, si les parents sont en désaccord;

CONSIDÉRANT QUE la plupart des conflits parentaux tournent autour de la garde de l'enfant et que si l'on appliquait par défaut la garde partagée, les parents pourraient concentrer leur énergie sur leurs enfants au lieu du conflit;

CONSIDÉRANT QU'il faut repenser à une plus grande équité, notamment dans le partage du temps parental entre les deux parents, et cela dans le plus grand intérêt de l'enfant;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que :

- Si les parents sont aptes, la garde partagée soit appliquée par défaut pour les enfants en cas de séparation de leurs parents;
- Si des contraintes d'ordre géographique ne permettent pas l'application de la garde partagée, le principe du maximum de contacts avec le parent « non-gardien » soit appliqué.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


pour Sylvie Roy, députée d'Arthabaska

20 septembre 2016
Date de signature de l'extrait